

Compte-rendu « Les rencontres RACHEL », le 1^{er} octobre 2010 à EPERNAY





arca | L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Champagne-Ardenne



Vous invitent à participer aux **Rencontres RACHEL**
Réseau des **A**cteurs **C**hampardennais de l'**H**abitat **E**t du **L**ogement

« L'éco-rénovation, les gestes éco-citoyens
 et la lutte contre la précarité énergétique »

1^{ère} étape du Tour de France du Plan Bâtiment Grenelle

le 1er octobre 2010 à 14h00
 au Palais des fêtes d'Epemay,
 parc Roger Menu

<p>14h15 Accueil par Franck LEROY, Maire d'Epemay</p> <p>Introduction par Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle</p> <p>14h45 Table ronde sur la mise en œuvre de l'éco-rénovation en Champagne-Ardenne</p> <p>Patrick BAUDET, Président de l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne Jack LEROY-DUCARDONNOY, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment Champagne-Ardenne (CAPEB) Jean PERRIN, Président de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI) Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle Gaëlle VELAY, Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)</p> <p>15h45 Table ronde sur la sensibilisation des habitants sur les usages et la lutte contre la précarité énergétique et visite virtuelle de l'Appart'éco</p> <p>Raymond JOANNESSE, Vice-Président du Conseil Régional Jean-Louis LHUILLIER, Directeur régional de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Laurence MALASSAGNE, Directrice de l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne Nicolas SCHMIT, Adjoint au maire d'Epemay, chargé du développement durable et de la citoyenneté, Conseiller Communauté de Communes Epemay Pays de Champagne Jean-Christophe VILLEMAUD, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p>	<p>16h45 Conclusion des tables rondes</p> <p>17h15 Signatures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte d'engagement entre les organismes Hlm de Champagne-Ardenne et Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme sur l'éco-rénovation, les gestes éco-citoyens et la lutte contre la précarité énergétique - Accord ARCA, ARCAD, CDC sur le suivi et télémesures des réhabilitations <p>17h30 Conclusion de la journée par Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme</p> <p>18h00 Cocktail</p> <p style="text-align: center;">Animation par Dominique LEBRUN, Journaliste, Société TERCOM</p>
---	--



Les participants

APPARU Benoist	Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme
BARDIN Julien	Délégué Régional Nord-Est Promotelec
BAUDET Patrick	Président ARCA, DG Reims Habitat
BEAULIEU Candice	Les petits débrouillards, chargée de mission
BOULENGUER Solène	Ville d'Epernay
BOUQUET Marie-France	CDC
BOYER Isabelle	Service accompagnement social, UDAF 51
BOYER Patrick	DG RIC
BRISSON Damien	société OFEE
BUISSON Jérôme	URIOPSS Champagne-Ardenne
CABY Benoit	Agence Locale Energie des Ardennes
CAVENNE Jean-Louis	Maire de Bétheny
CLAES Jean-Christian	CDC
COURLEUX Jean-Louis	Journaliste
DANIEL Jean-Claude	Président de l'ARCAD
DASSONVALLE Bernard	Qualibat
DELENCLOS Gérard	Journaliste Petites Annonces Matot Braine
DELORON Anne-Lise	Relations extérieures Plan Bâtiment Grenelle
DEMAY Christine	CDC
DENGLER Nicolas	Président amicale locataires Maison blanche/Bons malades
DOUCET René	1er Adjoint Député-Maire Châlons, Président de l'AUDC
DUFERT Marie-Pierre	AFOC 10
D'USSEL	DDT 51
DUVAL Alain	Directeur Pact des Ardennes
ELKHABLI Jalil	CDC
FARCETTE Vincent	Journaliste l'Hebdo du Vendredi
FLAGEUL Stéphane	Pertuy Construction
FLOCH Raymond	Sous-Préfet de Vitry-le-François, représentant le Préfet de région
GALICE Virginie	Directrice Développement des territoires EDF
FRERY Olivier	Directeur de Vitry Habitat
GATIER Jérôme	Directeur du Plan Bâtiment Grenelle
GOUZY Monica	CDC
GROSJEAN Richard	Président de la FNARS
GULDENER Sonia	Chargée de Mission Energie FRB
HAEM Christophe	FNAIM
HAMEL Didier	DG Habitat 08
HATAT Thierry	Enviro plus
HEMART Florent	Placo'
IDELOT Patrick	CDC
JACQUES Denis	Président Pact des Ardennes
JEAN Pascal	Plan Bâtiment Grenelle Directeur Développement des Services
JOANNESSE Raymond	1er Vice-président Conseil Régional
KAHN Philippe	DDT Marne
LABIT Julien	Les petits débrouillards, coordonateur régional
LAFILLE Jacky	Consultant
LAHEURTE Renaud	Directeur Adjoint DDT des Ardennes
LAVENDER Guy	DG Ingénéa
LEBAS Gérard	Président Châlons Habitat
LEBRUN Dominique	TERCOM



LEFKIR Jean-Pierre	Conseiller Info Energie
LEMAIRE Daniel	Conseiller Général de la Marne
LEMOINE Ericka	Le Toit Champenois
LEPOLARD Jérémy	CDC
LEROY Franck	Maire d'Epernay
LEROY-DUCARDONNOY Jack	Président CAPEB Champagne-Ardenne
LHUIILLIER Jean-Louis	Directeur Régional ADEME
LOISEAU Benoit	Oph de Saint-Dizier
LONCOL Fabrice	DG Châlons Habitat
MAT Jérôme	Chef Adjoint du Cabinet du Secrétaire d'Etat
MALASSAGNE Laurence	Directrice ARCA
MANGIN Alan	Journaliste L'Union
MARTIN Philippe	Député de la Marne
MAZOCKY Ludovic	Architecte
MENUT Carole	Le Toit Champenois
MHAIDI Shérif	CDC
MONNEHAY Annick	DREAL, service logement, territoires et planification
MOREL Valérie	Chargée de mission, Pays Nord Haut Marnais
MOUTON Bruno	Président du Directoire Espace Habitat
NIBOYET Alain	Architecte DPLG, Groupe Plurial
NOLLEAU Sandrine	Présidente CNL Epernay
PECHART Josette	DG Le Toit Champenois
PEDRACINI Jean-Claude	PDG Procivis Sud Champagne
PELLETIER Philippe	Avocat, Président Comité Stratégique Plan Bâtiment Grenelle
PERRIN Jean	Président UNPI
PINTO Dominique	CS BTP
PROTTE Eric	DG Aube Immobilier
PURON Sophie	Directrice AUDC
QUENARD Eric	Premier Adjoint Mairie de Reims, Président Reims Habitat
RODRIGUES Jonathan	Vice-Président CCEPC, Assistant Sénateurs Y.Détraigne et F.Férat
ROLAND Christophe	Gérant fondateur CAPEO
ROLLIN Gilles	Troyes Habitat
RONGIER Nathalie	DDT Marne
ROPERT Frédérique	Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne
de ROUMEFORT Omblin	Stagiaire communication Plan Bâtiment Grenelle
ROUX Laurent	Directeur Général Adjoint Effort Rémois
SAILLY Frédéric	Directeur ARCAD
SCHMIT Nicolas	Adjoint Maire d'Epernay Développement durable et citoyenneté
SIGNORET Francis	Président Communauté Communes 2C2A
THAGOUTI Nidhal	Service communication Le Toit Champenois
VELAY Gaëlle	Directrice Régionale CDC
VERSTRAETE Vincent	CELCA
VILLEMAUD Jean-Christophe	DREAL
VILLERS Christophe	Président du Directoire Foyer Rémois
WISLER José	AFOC 10
YON Daniel	Président 6ème commission CESER Développement durable



Accueil

Franck LEROY, Maire d'Épernay, accueille les participants. La municipalité d'Épernay est engagée depuis longtemps dans le développement durable. Elle a élaboré le premier Agenda 21 de la région Champagne-Ardenne. La collectivité ne se limite pas à ce projet. Elle a aussi développé une Charte Éco-responsabilité signée par l'ensemble des agents municipaux. Elle a également engagé des procédures de dématérialisation d'éléments de communication et d'éducation des jeunes générations.

Dans le cadre de l'éco-rénovation, la ville a lancé une opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments. La priorité est donnée à l'isolation et la promotion des gestes éco-citoyens.

La précarité énergétique est en outre, une priorité municipale. C'est pourquoi, en partenariat notamment avec l'organisme Le Toit Champenois et les Espaces Infos Energie, elle a mis en œuvre l'Appart'éco. Il permet de découvrir les bons réflexes, les bonnes attitudes à adopter pour une meilleure maîtrise des charges. La révision du PLU de la ville est également programmée pour en faire un « PLU durable ». Franck LEROY souligne la présence d'acteurs volontaires et performants sur le territoire.

Introduction

Philippe PELLETIER, Avocat et Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle présente ensuite les actions et objectifs du Plan Bâtiment Grenelle. L'action a été lancée en 2009 en rappelant les grands défis sur le secteur de la rénovation. Le Plan Bâtiment a entamé un Tour de France afin de mobiliser professionnels et grand public sur les enjeux du Grenelle Environnement dans le bâtiment. La première étape a lieu à Épernay.

Il rappelle que la première loi Grenelle de l'Environnement s'est saisie des objectifs des tables rondes du Grenelle pour les mettre dans la loi. La loi Grenelle 2 est la boîte à outils, pour rendre possible la définition et la réalisation des objectifs.

Il est aussi question d'animation : agir pour des personnes en grande précarité énergétique. A la clef de ces actions : la préservation de la solvabilité des ménages et la façon ils utiliseront leurs logements.

Il souligne l'intérêt du Grenelle de l'Environnement, projet qui s'inscrit dans la durée puisque la perspective donnée est l'année 2050. Il s'agit donc d'une belle opportunité collective et d'un programme qui va façonner notre société.



Première table ronde : la mise en œuvre de l'éco-rénovation en Champagne-Ardenne

Patrick BAUDET présente tout d'abord la situation du parc public dans la région. C'est 138 000 logements dans la région dont 35% du parc classé en E, F et G. En conséquence, les 60% du patrimoine classés en D échappent aux financements.

Le premier dossier éco-prêt logement social en classe D vient d'être signé et marque donc une évolution qualitative dans ce qui est réalisé. Le niveau BBC pour le neuf est maintenant presque « facile » à faire, mais il reste à le faire vivre. Pour l'éco-rénovation, les problématiques sont les mêmes. Aujourd'hui, les diagnostics sont de plus en plus précis. On sait mesurer les impacts et économiser l'énergie. Passer de la classe E à la classe C, c'est 38 % d'énergie économisée.

S'agissant des financements disponibles pour les organismes HLM, Gaëlle VELAY expose les différents prêts de la Caisse des Dépôts. Sur l'aspect réhabilitation thermique et l'axe stratégique du développement durable, il est possible de mobiliser l'éco-prêt réhabilitation. Ce prêt propose un taux de 1.9% ou 2.35% sur 20 ans. La question est alors de savoir quantifier le volume des logements à traiter, l'enveloppe est en effet difficile à évaluer. Le principe de la Caisse des Dépôts est de venir, compléter les aides régionales et le FEDER pour parvenir à un prêt à taux zéro. 2500 logements du parc public ont déjà été réhabilités ce qui représente 31 millions d'euros d'éco-prêt soit un coût d'environ 20 000 euros par logement et un gain énergétique moyen de 110 kwh. Aujourd'hui, de nouvelles perspectives se profilent avec l'ouverture de l'éco prêt aux logements classés en catégorie D.

Jean PERRIN évoque la sensibilisation des propriétaires et locataires du parc privé. L'ANAH a mis en place d'importants dispositifs pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs. A partir du 1^{er} janvier 2011, la loi impose que la classe énergétique du logement soit indiquée dans l'annonce de mise en location ou de mise en vente. Les propriétaires ont alors tout intérêt à rénover leur patrimoine maintenant pour que leurs logements soient situés dans les classes énergétiques A, B et C.

Jack LEROY-DUCARDONNOY souligne la capacité des entreprises à répondre aux besoins des organismes et des particuliers. Les entreprises ont des connaissances et savent se former pour rester présentes et opérationnelles. C'est le cas par exemple dans le programme de formation FEE Bat (**F**ormation aux **E**conomies d'**E**nergie des entreprises et artisans du **B**âtiment). Ce programme comporte trois modules :

- Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants
- Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants
- Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments

En Champagne-Ardenne, on compte une centaine d'éco-artisans et plus de 400 participations aux formations FEE Bat.



Philippe PELLETIER revient sur les actions dans le département des Ardennes. L'objectif du Plan Bâtiment Grenelle était de trouver des relais sur l'ensemble du territoire pour que l'ensemble de l'offre se mette en ordre de marche et que la demande puisse être activée. L'idée a alors été d'avoir un département pilote. Celui des Ardennes a été choisi, autour d'une préfecture et d'une Direction Départementale des Territoires très actives, comme au niveau national.

Jean-Louis BORLOO a mis en place, le 10 juillet dans le cadre du Grenelle Environnement, un dispositif innovant piloté par la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture des Ardennes sous l'autorité du préfet de département. Ce dispositif porte sur la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des logements sociaux et privés.

La mobilisation des acteurs du département (État, collectivités, bailleurs, banques...) a porté ses fruits puisque les premiers éco-prêts pour le logement social, représentant 112 logements, ont été déposés dans les Ardennes. S'agissant des logements privés, 270 travaux d'économies d'énergie ont été financés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) au 30 juin.

Ces actions favoriseront la réduction des factures énergétiques des ménages à faible revenu dans un département où leur nombre est important. Elles permettront également aux entreprises du département de prendre un temps d'avance sur les travaux d'éco-rénovation et de diffuser leur expertise dans d'autres régions.

Pour Jean-Louis BORLOO et Benoist APPARU, les initiatives déjà prises par la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture des Ardennes sont exemplaires.

Jean PERRIN ajoute que l'important, pour les propriétaires, est de faire les travaux de rénovation nécessaires dès maintenant et relève que le travail à effectuer est plus important dans les copropriétés pour lesquelles un diagnostic scientifique doit être effectué. L'UNPI développe de plus en plus de partenariats avec le monde l'habitat et compte 122 délégations en France. Être adhérent à l'UNPI est un gage de qualité pour les propriétaires.

Gaëlle VELAY note que la réussite d'une rénovation ne se base pas uniquement sur la technique mise en œuvre mais aussi sur l'appréhension en amont du projet et le suivi des locataires et habitants.

Philippe PELLETIER met l'accent sur la diversité des situations et la similitude des projets. Les choses s'accélèrent et s'accélèreront aussi si les détenteurs du parc public montrent l'exemple. Il est par exemple démontré que les enfants sont un vecteur de pédagogie envers leurs parents. Lors de la conduite d'un chantier, ce qui importe aussi c'est la coordination des acteurs et de leurs travaux.



Questions de la salle :

Dominique PINTO (CS BTP) ajoute qu'il est indispensable que les métiers évoluent, il est indispensable de former aussi les opérateurs.

Jack LEROY-DUCARDONNOY insiste sur le fait que la formation FEE Bat n'est pas exclusivement réservée aux chefs d'entreprise. Le chef d'entreprise peut (et doit) y envoyer ses salariés.

Antoine ANDREJEWSKI (Responsable Régional Immobilier Social secteur public et Immobilier Social, Crédit Foncier de France) souligne l'importance que prend le côté énergétique dans la valorisation du bien.

Isabelle BOUYER (Coordinatrice, Service d'Accompagnement Social UDAF 51), relève que les associations de locataires ont de plus en plus à faire face à des habitants en grande précarité et qu'un accompagnement est indispensable.

Sonia GULDENER (Chargée de mission énergie, ARCAD / PQE, FFB Champagne-Ardenne), présente la formation de l'Institut de **F**ormation et de **R**echerche des **B**âtitisseurs (IFRB), formation innovante sur le développement durable pour les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvres et les entreprises. Elle est essentielle et garantit une vision plus transversale des opérations de construction et de réhabilitation. Elle apporte une culture commune du développement durable et le partage de l'expérience de chacun. Elle permet de se rencontrer sur un même objectif et de développer une culture commune.



Deuxième table ronde : la sensibilisation des habitants sur les usages et la lutte contre la précarité énergétique

Une visite virtuelle de l'Appart'éco précède la table ronde.

Nicolas SCHMIT intervient pour présenter l'Appart'éco. Le phénomène de précarité est un vrai problème, il était indispensable d'agir pour sensibiliser et éduquer la population aux réductions de consommation d'énergie.

Le quartier Bernon, à Epernay, fait l'objet d'une vaste opération de renouvellement urbain. Ce changement nécessitait d'être accompagné, d'où cette initiative commune à la Ville, le Toit Champenois, les Espaces Infos Energie et la Confédération Nationale du Logement.

Cet appartement témoin propose et présente des équipements, ateliers et animations qui illustrent pièce par pièce, dans un parcours éducatif, les gestes du quotidien à adopter.

Chaque visiteur peut ainsi expérimenter afin de mieux mesurer l'impact de son comportement sur l'environnement et sur son porte-monnaie. Des conseils personnalisés sont prodigués par l'Espace Info Energie et un suivi individuel peut être proposé par Le Toit Champenois pour les foyers qui le souhaitent.

L'Appart'éco est un projet original, doté d'outils de sensibilisation résolument modernes, et qui colle parfaitement avec le dynamisme du quartier de Bernon, dont la restructuration est en cours.

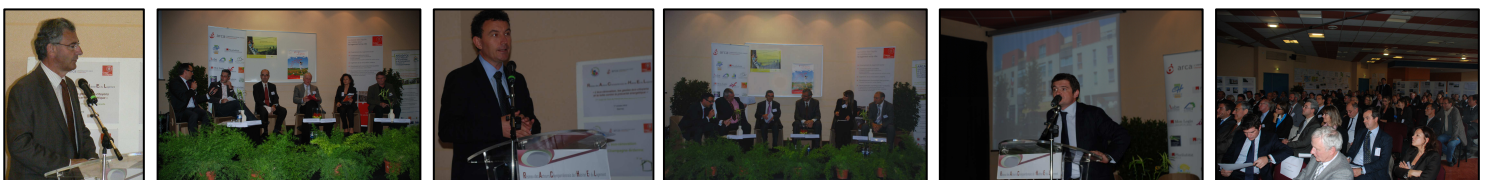
Jean-Christophe VILLEMAUD ajoute que le problème de la précarité est un problème complexe. 13% des ménages relèvent d'une problématique de précarité énergétique en Champagne-Ardenne. La population majoritairement à risque se situe notamment en milieu rural et concerne souvent des propriétaires occupants âgés, propriétaires d'une maison individuelle construite avant 1975. Il est important de mettre en place des démarches qui permettent un repérage de ces populations.

Jean-Louis LHUILLIER intervient sur la question des comportements, à l'intérieur du logement qui continuent d'avoir une influence sur le bâtiment. A partir de l'an prochain, l'ADEME va orienter son action sur les réhabilitations. Le réseau des Espaces Infos Energie permet de dispenser des conseils indépendants, neutres et gratuits à la population.

Laurence MALASSAGNE ajoute sur ce point que les bailleurs ont travaillé avec l'ADEME à l'élaboration de documents d'information à destination des locataires et habitants. Elle évoque la mise en place à venir d'une formation de l'ADEME aux conseillères sociales des organismes et la signature d'un accord avec l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables (ARCAD) qui permettra de suivre des familles.

Les chantiers jeunes sont également l'occasion de sensibiliser les habitants et saluent les partenariats nombreux engagés avec les associations de sensibilisation et d'information (« les petits débrouillards » notamment).

Nicolas SCHMIT relève que l'Appart'éco ne bénéficie pas seulement aux habitants de Bernon puisque 45% des visiteurs ne vivent pas dans ce quartier.



Raymond JOANESSE ajoute que la région est prêt à aider les initiatives de ce type. Il souligne le travail mené avec l'ARCAD/PQE et ajoute que, sur le thème de la précarité énergétique, le monde rural est doublement touché puisque se pose la problématique des transports.

Laurence MALASSAGNE insiste sur le fait qu'il est indispensable d'avoir une observation précise de la précarité énergétique pour savoir de quoi l'on part. Les territoires sont différents. Dans les pôles ruraux isolés, les personnes âgées semblent les plus touchées. Mais, dans les pôles urbains, ce sont plutôt les familles monoparentales qui le sont et donc les enfants, premières victimes, avec notamment des maladies respiratoires

Le message doit donc être adapté à chaque famille. Il est aussi nécessaire de travailler à la compréhension des factures, à la mise en place de conseils sur la consommation et organiser des alertes, par exemple avec des sms, comme pour les forfaits téléphoniques.

Jean-Louis LHUILLIER relève que l'ADEME, dans ses missions joue un rôle de pédagogie. Il est nécessaire d'avoir des représentations professionnelles pour servir de chambres d'échos aux messages de l'ADEME pour avoir une action qui touche le plus grand nombre.

Questions de la salle :

Richard GROSJEAN (Directeur de l'Armée du Salut et Président de la FNARS, Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) témoigne au nom des publics que sa structure accueille. La précarité énergétique est une nouvelle difficulté d'accès au logement. Il insiste sur le fait que la sensibilisation doit se faire en faisant participer les locataires. Il invite l'assemblée à assister, le 15 novembre prochain, à la conférence nationale de lutte contre la précarité énergétique organisée à Lille à l'initiative du réseau européen de lutte contre la pauvreté.

Virginie GALICE (Directrice du développement des territoires EDF) ajoute qu'EDF développe des actions pour modifier les comportements. C'est ainsi qu'un test de sensibilisation aux bons gestes du quotidien a été mené sur une centaine de familles du quartier Bernon.

Conclusion

Jean-Claude DANIEL, Président de l'Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables (ARCAD), conclue les tables rondes. Pour la rénovation, trois facteurs sont à prendre en compte : l'isolation, la production d'économies de chaleur et d'énergie et l'ajustement des comportements. Ces trois facteurs touchent toute la population dans son logement.

Il souligne la mobilisation sur le prêt à taux zéro et insiste sur la nécessité de trouver d'autres modes de financements aussi performants.

La formation des acteurs est aussi un élément indispensable à la réussite des rénovations : la formation des formateurs, la formation des maîtres d'ouvrages, la formation des maîtres d'œuvres et la formation des entreprises.

La réussite de l'Appart'éco est exemplaire pour la Champagne-Ardenne. L'idée d'observatoire est très intéressante. Le rôle d'assembler est indispensable pour tous ceux qui participent d'un même réseau.



Patrick BAUDET, Président de l'ARCA, l'Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne s'adresse ensuite à l'assemblée.

La démarche de l'ARCA et du réseau RACHEL s'inscrit dans la recherche d'une efficacité sociale toujours plus développée. Il présente donc le processus conventionnel engagé entre l'Etat, l'ARCA, la Caisse des Dépôts et Consignations et les Organismes HLM pour l'éco-réhabilitation des logements sociaux et la lutte contre la précarité énergétique. Cette convention s'inscrit dans l'objectif d'une déclinaison régionale du Grenelle de l'environnement et des conventions passées au niveau national.

Il remercie Benoist APPARU pour sa participation aux rencontres RACHEL et salue la présence de Philippe PELLETIER. Il le remercie d'avoir choisi la Champagne-Ardenne comme première étape du tour de France du Plan Bâtiment Grenelle.

Il présente l'engagement des organismes HLM et le travail déjà effectué. Il rappelle que cet engagement signifie aussi l'affectation de fonds propres importants et que les engagements de l'Etat et ceux de la Caisse des Dépôts sont essentiels pour la réussite du projet.

En effet, sans prolongation d'un financement aussi bien adapté que l'éco-prêt logement social (quelle qu'en soit la forme) au-delà de 2010, sans le dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, sans un renforcement des fonds européens FEDER dont les organismes ont déjà consommé la maigre enveloppe champardennaise et pour lesquels l'ARCA vient de solliciter Monsieur le Préfet de région, et au-delà de soutiens spécifiques comme ceux de l'ADEME ou de la région Champagne-Ardenne et le fidèle accompagnement et la valeur ajoutée de la Caisse des Dépôts, les organismes ne pourraient pas développer cette action, en plus de toutes celles menées en continu pour une offre renouvelée et adaptée aux besoins d'aujourd'hui et de demain, en termes de construction, de requalification ou de gros entretiens des patrimoines.

L'accompagnement des locataires dans cette démarche est essentiel.



Suite à la signature des conventions, Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme prend la parole pour souligner le travail fait par les organismes dans la région.

Le Grenelle de l'Environnement est au centre de la politique en France. L'enjeu est double. Il s'agit d'arrêter de faire des logements trop coûteux pour les habitants. En 2012, 95% des nouveaux logements seront construits en BBC.

Concernant les réhabilitations, il s'agit de prendre en compte une démarche globale de projets. Au plan national, on note un bon démarrage en 2009 sur l'objectif des 800 000 logements à rénover.

Pour continuer cette démarche, il est indispensable de simplifier les dispositifs de financements qui existent aujourd'hui. Avec l'ANAH, dans le cadre du grand emprunt, l'objectif est, d'autre part, de travailler envers les 300 000 propriétaires occupants les plus modestes.

Il insiste sur la nécessité d'inventer un nouveau modèle économique pour répondre aux milliers de demandes de nos concitoyens les plus modestes en conservant un potentiel financier important et en prenant soin de mettre en œuvre un budget équilibré.

Il souligne l'importance de deux dispositifs : celui dit du partage d'économies de charges et l'obligation, à partir du 1^{er} janvier 2011, d'indiquer la classe énergétique du logement dans son annonce de mise en location ou de mise en vente.

